

Entreprise	Qualification Championnat de France des AS d'Entreprise de Golf sur pitch and putt	Lieux & Dates: Cf. tableau ci-dessous
------------	---	---

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement des épreuves fédérales par équipes.
Les modifications des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

Les épreuves prises en compte pour cette qualification sont les 3 journées du championnat départemental individuel de golf sur Pitch & Putt du Puy de Dôme. Les conditions de participation, la forme de jeu et les modalités d'engagements sont fixées par le comité départemental du Puy de Dôme.

CONDITIONS DE PARTICIPATIONPour les associations:

Championnat ouvert à toutes les Associations de golf d'Entreprise affiliées de la Ligue Auvergne.

Pour les équipiers:

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés à l'AS qu'ils représentent via Extranet.
- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.
- Pour les joueurs concernés, une attestation justifiant leur qualité de salarié de la société ou établissement dont dépend l'association devra être fournie.

ENGAGEMENTS

Confirmation préalable de la participation des AS par email (choquet.serge@free.fr) avant le 1er juin.

Chaque capitaine enverra la veille de l'épreuve par mail (choquet.serge@free.fr), le nom des 2 joueurs constituant l'équipe de son Association.

CLASSEMENT

Le classement sera établie après chaque journée d'épreuve par la somme des 2 meilleurs scores bruts. En cas d'ex-aequo le départage se fera sur la meilleure carte de chaque équipe. Si égalité subsiste, seront comparés les 9 derniers trous, puis les 6 derniers trous, etc.

Attribution des points: 10 pts au 1er, 8 pts au 2ème, 6 pts au 3ème, 5 pts au 4ème, 4 pts au 5ème, 3 pts au 6ème, 2 pts au 7ème, 1 pt au 8ème.

Le classement final prendra en compte le cumul des points acquis par chaque association sur les 3 épreuves.

En cas d'égalité, à l'issue des 3 épreuves, les clubs seront départagés de la façon suivante:

- 1) le plus grand nombre de victoires
- 2) le meilleur cumul de points sur les 2 dernières rencontres
- 3) le plus grand nombre de point sur la dernière rencontre

DATES ET LIEUX

samedi 19 JUIN 2010	RIOM
samedi 10 JUILLET 2010	VOLCANS
samedi 24 JUILLET 2010	CHARADE

RESULTATS

Les Résultats seront diffusés sur le site Internet de la ligue: www.ligolf-auvergne.com

QUALIFICATION

Les 2 meilleures AS sont automatiquement qualifiées pour le Championnat de France des AS d'Entreprise de Golf sur pitch and putt